

CHAPITRE IV.

De la formation de la Compagnie de Montréal, à l'administration de M. de Lauzon. (1640-1650.)

SOMMAIRE.

1. Compagnie de Montréal.—2. M. de Maisonneuve.—3. Fondation de Ville-Marie ou Montréal.—4. Fort de Richelieu.—5. Les PP. Jogues et Bressani pris par les Iroquois.—6. Paix conclue aux Trois-Rivières.—7. Traité de la compagnie des Cent-Associés avec les habitants de la colonie.—8. Martyr du P. Jogues et mort des PP. Masse et de Noué.—9. Hostilités des Iroquois.—9. M. d'Ailleboust remplace M. de Montmagny.—10. Qualités de M. de Montmagny.—11.—Création d'un Conseil.—12. Bourgade St. Joseph détruite; martyre du P. Danlie.—13. Destruction de St. Ignace et de St. Louis; martyre des PP. de Brebeuf et Gabriel Lalemant.—14. Disparition de la nation huronne.—15-16. Ruine de la bourgade St. Jean et mort des PP. Granier et Chabanel.

1. En 1640, plusieurs personnes, tant ecclésiastiques que laïques, animées d'un zèle religieux, s'associèrent en France, sous le nom de "Compagnie de Montréal," pour le soutien de la religion catholique au Canada, et pour la conversion des sauvages. Cette société se proposait de former dans l'île de Montréal une bourgade française bien fortifiée et à l'abri de toute insulte, et où les pauvres seraient reçus et mis en état de subsister de leur travail. Mais il lui fallait un chef propre à assurer le succès de l'entreprise. Elle le trouva dans M. de Maisonneuve, gentilhomme champenois, l'un des associés.

2. M. de Maisonneuve arriva à Québec, au mois de septembre 1641, amenant plusieurs familles de France. Comme la saison était trop avancée pour se rendre immédiatement dans l'île de Montréal, où il n'y avait pas d'habitation, les nouveaux arrivés passèrent l'hiver à Québec. M. de Maisonneuve avait été nommé gouverneur de la future colonie par la Compagnie de Montréal, suivant le pouvoir que celle-ci avait reçu du roi.

3. Au printemps de 1642, M. de Maisonneuve s'embarqua pour l'île de Montréal avec sa petite colonie, et il arriva le 17 mai. Le débarquement se fit sur l'endroit nommé depuis la Pointe-Callières, en présence de M. de Montmagny et du supérieur des Jésuites, qui y célébra aussitôt la messe. L'île fut alors mise sous la protection de la très-sainte Vierge. Peu de temps après, une nouvelle recrue arriva de France, puis une troisième l'année suivante. La nouvelle ville fut appelée Ville-Marie. (On l'entoura d'une palissade de pieux.)

4. Pour empêcher les Iroquois de pénétrer dans la colonie, le gouverneur-général fit bâtir un fort à l'entrée de la rivière de Sorel. Ce fort fut achevé en peu de temps, quoique pussent faire sept cents Iroquois qui vinrent fondre sur les travailleurs, mais qui furent repoussés avec perte. On donna à ce fort le nom de Richelieu.

Assurés de l'appui des Hollandais de Manhette (New-York), qui commençaient à leur fournir des armes et des munitions, et à qui ils vendaient les pelleteries qu'ils avaient enlevées aux alliés des Français, les Iroquois ne cessaient pas leurs courses et leurs brigandages.

5. A la nouvelle de la formation de Ville-Marie, en 1644, les Iroquois, excités par de perfides Hurons, allèrent l'attaquer. Trois Montréalais furent tués et trois autres, faits prisonniers; mais M. de Maisonneuve, qui commandait, tua de sa main le chef des Iroquois.

Vers le même temps, ces mêmes sauvages détruisaient par le feu des bourgades entières de Hurons, et en massacraient tous les habitants. Les PP. Jogues et Bressani tombaient aussi entre leurs mains, et étaient horriblement maltraités.

6. Peu après la prise du P. Bressani, M. de Champflour, gouverneur des Trois-Rivières, manda à M. de Montmagny que des Hurons venaient d'arriver dans son poste avec trois prisonniers Iroquois. Profitant de la conjoncture, M. de Montmagny se rendit aux Trois-Rivières, et invita les Iroquois, les Hurons et les Algonquins à une assemblée générale pour y traiter de la paix. Elle y fut en effet conclue.

1. Quelle est l'association qui se forma en 1640 pour empêcher la colonie de périr ? Que se proposait cette société ?—2. A qui fut confié le gouvernement de la nouvelle colonie ?

3. Que fit M. de Maisonneuve au printemps de 1642 ? Quel nom reçut la nouvelle ville ?—4. Que fit le gouverneur-général pour empêcher les Iroquois de pénétrer dans la colonie ? Qu'est-ce qui encourageait les Iroquois à faire des courses au Canada ?—5. Que firent les Iroquois, en 1644, en apprenant la formation de Ville-Marie. Qu'arriva-t-il alors aux PP. Jogues et Bressani ? Que fit la nouvelle recrue du pays des Hurons ?

6. Que manda M. de Champflour, gouverneur des Trois-Rivières ?

L'hiver suivant, on vit les Iroquois, les Hurons et les Algonquins chasser ensemble aussi paisiblement que s'ils eussent été de la même nation. Les missionnaires profitèrent de ce calme pour travailler avec une nouvelle ardeur à la conversion des sauvages. Mais la paix ne fut pas de longue durée.

7. Les difficultés survenues entre la compagnie des Cent-Associés et les habitants de la colonie, furent réglées par un traité signé entre les deux parties et confirmé par le roi, en 1645. La compagnie céda aux habitants, représentés par M. de Repentigny, le privilège de faire la traite des pelleteries, à la condition : 1o. qu'ils paieraient le clergé, les fonctionnaires à partir du gouverneur, et toutes les dépenses de l'administration ; 2o. qu'ils rempliraient les obligations de la société envers les corps religieux, feraient passer tous les ans au Canada jusqu'à vingt personnes des deux sexes ; et 3o. qu'ils paieraient annuellement un millier pesant de peaux de castor assorties.

8. Le 17 octobre 1646, comme le P. Jogues entraînait dans la cabane d'un huron, un iroquois, qui s'y trouvait caché, lui fendit la tête d'un coup de hache. Un jeune Français nommé Lalonde, qui accompagnait le missionnaire, eut le même sort que lui. Cette perte fut d'autant plus sensible à la colonie qu'on venait de perdre, l'hiver précédent, les PP. Edmond Masse et Anne de Noué. Le premier était mort à Sillery ; le second avait été trouvé gelé sur le grand fleuve, à quelques lieues du fort Richelieu.

9. En 1647, les Iroquois, divisés en petites bandes, se mirent en campagne : ils brûlèrent le fort Richelieu, abandonné dès l'automne précédent, et allèrent surprendre les Algonquins, qui, comptant sur la paix, avaient quitté les Trois-Rivières et s'étaient dispersés pour faire la chasse.

10. Au mois d'août 1648, M. d'Ailleboust succéda à M. de Montmagny. Le nouveau gouverneur était un homme de bien, rempli de religion et de bonne volonté. Il avait commandé dans l'île de Montréal, pendant un voyage en France de M. de Maisonneuve. M. de Montmagny possédait à un haut degré la persévérante énergie qui ne se lasse jamais devant des difficultés toujours renaissantes. " Il emporta, dit le Père Lalemant, les regrets de la colonie, et laissa une mémoire éternelle de sa prudence et de sa sagesse."

11. M. d'Ailleboust apportait un nouvel édit royal du 5 mars 1648. Cet édit portait : 1o. que le gouverneur-général devait, à l'avenir, être nommé pour trois ans seulement ; 2o. que le roi créait un conseil composé du gouverneur de la colonie, du supérieur des Jésuites de Québec, en attendant qu'il y eût un évêque, du dernier gouverneur sorti de charge, de deux habitants du pays élus tous les trois ans par les gens tenant le conseil et par les syndics des communautés de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières.

12. Le 14 juillet 1648, les Iroquois se jetèrent à l'improviste sur la bourgade huronne de Saint-Joseph, composée de 400 familles et massacrèrent ou firent prisonniers de guerre 700 Hurons. Au milieu du carnage de ses chers néophytes, le P. Daniel baptisa un grand nombre de catéchumènes par aspersion, puis fut lui-même tué et son corps jeté dans les flammes.

13. Le 16 mars 1649, ces mêmes sauvages, au nombre d'environ mille, la plupart, armés d'arquebuses que leur donnaient les Hollandais, firent irruption d'abord sur la bourgade Saint-Ignace ; et, sans perdre eux-mêmes plus de dix hommes, ils tuèrent et firent prisonniers tous les Hurons de ce bourg, puis, allèrent attaquer la bourgade Saint-Louis, qu'ils livrèrent aux flammes. Tandis que 500 Hurons prenaient incontinent la fuite, les PP. de Brebeuf et Gabriel Lalemant tenaient ferme pour pouvoir absoudre ou baptiser ceux qui étaient restés dans la bourgade. Ils furent pris l'un et l'autre par les Iroquois, qui les firent expirer dans les plus horribles tourments.

La haine de ces barbares à l'égard des missionnaires avait surtout la religion chrétienne pour objet. Comprenant que ces deux religieux prononçaient le nom de Jésus dans leur supplice, ils voulurent les empêcher d'invoquer ainsi Celui pour lequel ils mouraient : ils en vinrent donc jusqu'à mettre, à diverses

Que fit M. de Montmagny ? Quel fut le résultat de l'assemblée ?—7. Comment se réglèrent les difficultés survenues entre la compagnie des Cent-Associés et les habitants de la colonie ?—8. Quelle fut la fin du P. Jogues ?

9. Que firent les Iroquois, en 1647 ?—10. Qui succéda à M. de Montmagny ?—11. Qu'apportait de France M. d'Ailleboust ? Quelles étaient les dispositions de l'édit royal.—12. Que firent les Iroquois le 4 juillet 1648 ? Quelle fut la conduite du P. Daniel au milieu du carnage de ses néophytes ?

13. Que firent encore les Iroquois le 16 mars 1649 ? Quelle fut la conduite des Pères de Brebeuf et Gabriel Lalemant, dans cette cir-